

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Orano-La-Hague-Contamination-interne-d-un-salarie>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Orano La Hague : Contamination interne d'un salarié**

**22 septembre 2021**

# France : Orano La Hague : Contamination interne d'un salarié

## Piqûre au plutonium et intervention chirurgicale

**Le 22 septembre 2021, Orano a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la radioprotection survenu le 24 juin 2021 dans son usine de La Hague. Un salarié a été blessé à la main lors d'une intervention sur un équipement contenant du plutonium. Ce travailleur a dû subir une intervention chirurgicale. Il a reçu en une seule fois plus du quart de la dose de radiations annuelle réglementaire pour les travailleurs du nucléaire.**

## Ce que dit Orano :

Communiqué local La Hague

### Incident de radioprotection classé au niveau 1

Publié le 22/09/2021

Le 24 juin 2021, un salarié s'est piqué un doigt sur un équipement mécanique lors d'une opération de maintenance.

Conformément aux procédures en vigueur, le salarié a été pris en charge par les équipes de radioprotection et le service médical du site, lequel a procédé aux premiers contrôles radiologiques révélant une faible contamination fixée sur la peau. Dès le surlendemain une **intervention chirurgicale** a été pratiquée afin d'éliminer toute trace de contamination résiduelle.

Cet évènement avait alors fait l'objet d'une information auprès de l'Autorité de Sûreté nucléaire sans toutefois procéder au classement de l'évènement qui dépend du résultat final du calcul de la dose reçue. Depuis, le salarié a pu reprendre son activité avec l'application de soins appropriés et un suivi médical régulier.

Les analyses complémentaires effectuées depuis ont confirmé que la limite annuelle définie par la réglementation [1] n'a pas été dépassée et l'absence d'impact sanitaire pour le salarié. Sur la base de ce calcul, Orano a proposé le classement de cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.orano.group/fr/actus/nos-actualites-locales/actualites-la-hague/2021/septembre/incident-de-radioprotection-classe-au-niveau-1>

---

## Ce que dit l'ASN :

Publié le 27/09/2021

### **Atelier R4 de l'usine de La Hague (INB n°117) exploitée par ORANO Recyclage - Contamination d'un salarié entraînant une dose engagée supérieure au quart de la limite de dose individuelle annuelle réglementaire**

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Le 22 septembre 2021, Orano Recyclage a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la radioprotection concernant la contamination d'un salarié entraînant une dose engagée supérieure au quart de la limite de dose individuelle annuelle réglementaire.

L'atelier R4 [2] de l'usine Orano Recyclage de La Hague est situé au sein de l'INB n° 117 (UP2-800). Il reçoit les solutions de nitrate de plutonium issues de l'atelier R2 [3]. Ces solutions y sont purifiées et concentrées, puis le plutonium en solution est converti en oxyde de plutonium (PuO<sub>2</sub>) par précipitation et calcination. L'oxyde de plutonium ainsi obtenu est ensuite conditionné en vue de son entreposage. Dans ce procédé, un filtre rotatif à tambour permet la filtration, le lavage et l'essorage de l'oxalate de plutonium avant calcination et conversion en oxyde de plutonium. Il est composé de 21 éléments filtrants et il est situé dans une boîte à gants.

**Le 24 juin 2021, deux intervenants intervenaient sur ce filtre rotatif pour une opération de maintenance. L'un des intervenants a inséré ses mains dans la boîte à gants, équipé de ses équipements de protection individuelle, afin de repositionner le tambour. Lors de cette opération, il a alors ressenti une piqûre au pouce droit.**

Conformément aux procédures de l'exploitant, l'intervenant a été pris en charge par le service de radioprotection puis par le service de santé du site. Il a ensuite été évacué vers un établissement de santé extérieur à l'installation pour des examens complémentaires.

Après analyses, **la dose engagée retenue pour le salarié est supérieure au quart de la limite de dose individuelle annuelle réglementaire**. Cette limite réglementaire n'a toutefois pas été dépassée.

Du fait du dépassement du quart de la limite réglementaire annuelle d'exposition pour un travailleur, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale de classement des événements nucléaires et radiologiques qui en compte 7 par ordre de gravité).

Depuis la survenue de cet événement, et afin d'éviter son renouvellement, ORANO Recyclage a réalisé des travaux dans la boîte à gants et a modifié le mode opératoire encadrant les travaux sur cet appareil.

## Notes

[1] La limite annuelle d'exposition est de 20 mSv par an.

[2] **R4** : atelier de l'usine UP2-800 permettant la purification, la concentration, la conversion et le conditionnement du plutonium.

[3] **R2** : atelier de séparation des matières fissiles (uranium - plutonium) et des produits de fission (PF) et de concentration des solutions de PF avant vitrification